



HANDISAP

La campagne de sensibilisation au recrutement, à la formation et au maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap se poursuit.

Dès la rentrée nous serons présents à vos côtés lors de l'Assemblée Générale de la Fédésap, afin d'échanger sur ce sujet déterminant et vous accompagner dans le virage inclusif !

Focus :

Adaptation

Concept clé lorsque l'on aborde la thématique du handicap, l'**adaptation** est déterminante pour une société qui vise l'équité. Les personnes qui rencontrent une situation de handicap visent à compenser les conséquences de celle-ci afin de préserver au mieux leur autonomie au quotidien. L'adaptation matérielle (logement, véhicule...) comme l'adaptation comportementale (à de nouvelles capacités, parfois de nouvelles modalités d'interaction) constituent alors des enjeux majeurs de la préservation/du développement de cette autonomie.

L'accès à l'emploi s'inscrit de façon forte comme un vecteur d'inclusion sociale. A cet égard également, l'**adaptation** jouera un rôle décisif. Employeurs et candidats, avec l'appui des acteurs dédiés, peuvent œuvrer à l'adaptation des conditions de travail (matérielle : adaptation du poste et mise en place d'aides techniques, mais aussi organisationnelle : adaptation des horaires, des tâches, définition du mode de communication le plus efficient le cas échéant). L'adaptation en vaut la chandelle ! À la clé : des compétences valorisées, qui contribuent à l'épanouissement de la personne et de l'entreprise.

À noter :

Bien que la situation tende à s'améliorer, le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste plus élevé que celui de la population globale.

66% des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat, contre 46% des demandeurs d'emploi non bénéficiaires. Pour remédier à cette situation l'accès aux centres de formation connaît actuellement un développement soutenu. Aujourd'hui un référent handicap est présent dans chaque Centre de Formation des Apprentis (CFA), tandis que le coût des éventuels aménagements est intégralement pris en charge. La voie de l'alternance est une réelle opportunité quant au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Pour toute demande d'information sur les dispositifs et l'actualité en matière de politique handicap, contactez-nous à l'adresse : handi-contact@fedesap.org.

Appel à contribution : Une expérience d'intégration en emploi réussie avec un salarié en situation de handicap ? Prenez contact avec nous à l'adresse ci-dessus.